



Cotonou, le 30 AOUT 2022

N° 1900 /2022/SONEB/DG/PRMP/SP\_PRMP

**A**

## TOUS CANDIDATS

**Objet** : Levée de suspension de procédure d'appel d'offres international.

**Références** : - AAOI n° 025/22/SONEB/DG/PRMP/CCMP/DDPE.

- N/L n° 1763/2022/SONEB/DG/PRMP/SP\_PRMP du 12.8.2022.
- Décision n° 2022-103/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRAJ/SA du 26.8.2022.

Messieurs,

Par lettre citée en deuxième référence et faisant suite à l'auto-saisine de l'ARMP, nous avons porté à votre connaissance la suspension de la procédure d'appel d'offres international ci-dessus référencé relatif à la fourniture et la pose d'une conduite d'adduction d'eau brute DN 800 entre le champ captant de KPINSA et l'usine de traitement d'eau de GODOMEY dans le cadre du projet de renforcement du système d'AEP de la ville de Cotonou et ses agglomérations - phase III.

Cette levée de suspension faite suite à la décision citée en troisième référence de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

A cet effet, et en prenant en compte les demandes d'éclaircissement reçues de certains candidats, un addendum vous parviendra prochainement pour clarifier ces préoccupations et fixer une nouvelle date de dépôt des offres.

Veuillez recevoir, Messieurs, nos salutations distinguées.

Pour la Personne Responsable  
des Marchés Publics en congés,

**Modeste DOSSOU-YOVO**  
Secrétaire Permanent de la PRMP

